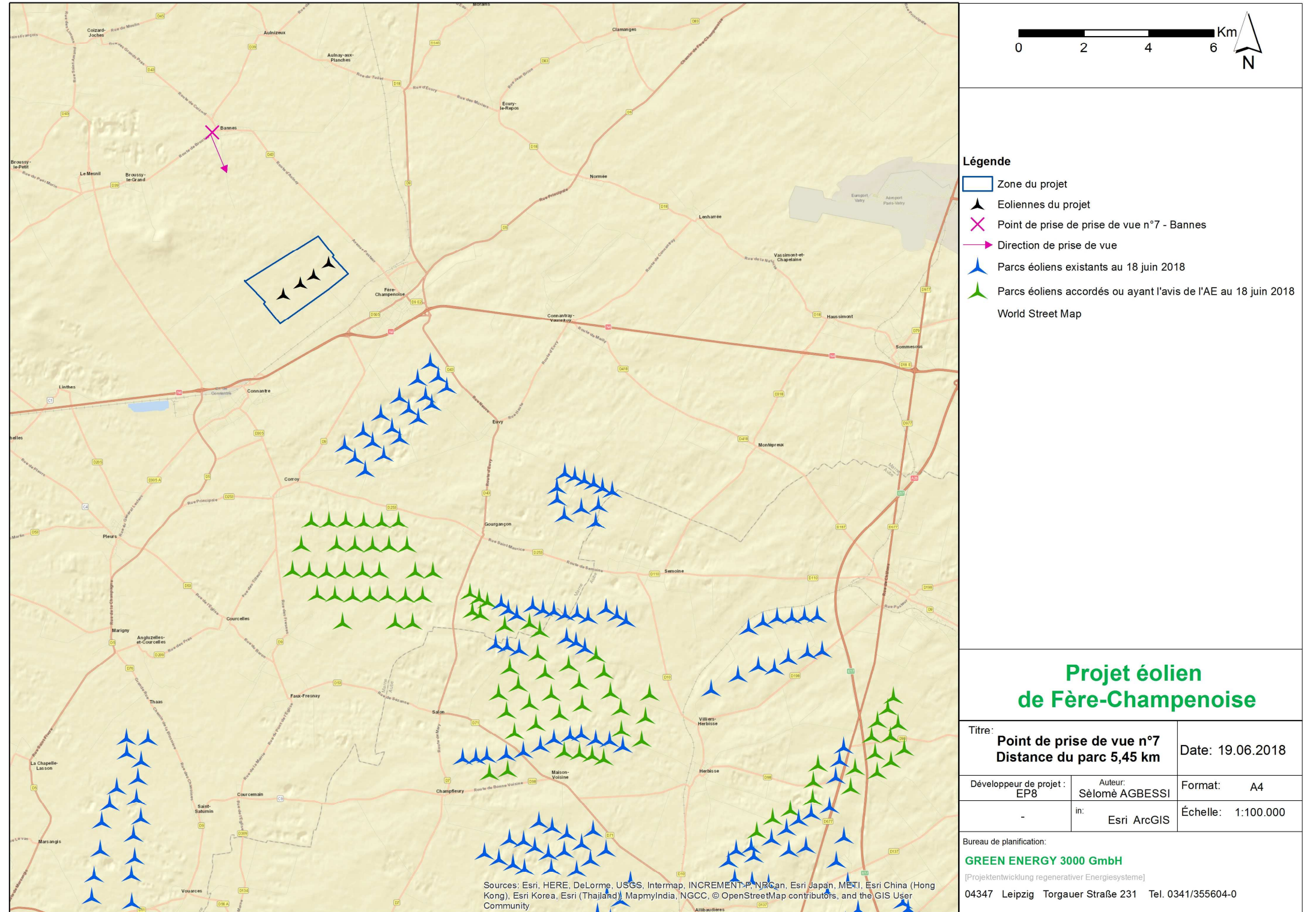


Photomontage n°7

Photomontage n°7 : Bannes

À la sortie Ouest de la commune de Bannes située sur la rive Sud du marais de Saint Gond, les vues sont limitées par une ligne de crête secondaire située entre le marais et le site d'implantation du futur parc.

Cette situation ne laisse apparaître que les rotors des futures machines au-dessus de l'horizon. Le haut des machines ne dépassant pas au-dessus des éléments bâtis du premier, elles ne provoquent pas d'effet d'écrasement et ne perturbent donc pas la lecture du paysage.
L'impact visuel des futures machines est donc faible



© Alle Rechte bei Green Energy 3000 GmbH, Schutzvermerk nach DIN ISO 16016:2007-12 beachten.



Le site actuel



Photomontage



Photomontage d'interprétation

Vision rapprochée (Angle de 50 à 60°)



Le site actuel

Vision rapprochée (Angle de 50 à 60°)



Photomontage

Vision rapprochée (Angle de 50 à 60°)



Photomontage d'interprétation